

01. CONTRIBUTION FAMILIALE MENSUELLE (SUR 10 MOIS)

CATÉGORIES (QUOTIENT FAMILIAL)	MATERNELLE	ÉLÉMENTAIRE	COLLÈGE	LYCÉE
1 - QF > 14 660 €	132 €	139 €	164 €	164 €
2 - QF de 10 930 € à 14 660 €	117 €	124 €	149 €	149 €
3 - QF de 6 920 € à 10 930 €	109 €	118 €	140 €	140 €
4 - QF de 4 610 € à 6 920 €	87 €	97 €	112 €	112 €
5 - QF < 4 610 €	35 €	35 €	45 €	55 €

• La contribution est modulée selon la composition familiale et les revenus.

• **Réduction Fratrie** : -10% pour 3 enfants scolarisés dans l'établissement.

• **Gratuité** : Accordée à compter du 5ème enfant scolarisé.

02. RESTAURATION OU PENSION MENSUELLE (SUR 10 MOIS)

FORFAITS DEMI-PENSION	MAT.	ELEM.	COLL.	LYC.
Le forfait demi-pension n'inclut pas la contribution familiale, qui doit être ajoutée au montant indiqué.				
1 repas / semaine	21 €	25 €	25 €	26 €
2 repas / semaine	43 €	50 €	50 €	52 €
3 repas / semaine	64 €	74 €	75 €	77 €
4 repas / semaine	85 €	99 €	100 €	103 €
5 repas / semaine	-	-	125 €	129 €

FORFAIT PENSION

589 € /mois

UNIQUEMENT COLLÈGE ET LYCÉE

Le forfait pension inclut la demi-pension, l'hébergement ainsi que l'étude. Il n'inclut pas la contribution familiale, qui doit être ajoutée au montant indiqué.

Notes Demi-Pension : Une contribution d'accueil sera facturée aux élèves amenant leur panier repas dans le cadre d'un PAI uniquement (forfait 145 € annuel).

En cas d'absence : Remboursement de la part variable après 7 jours calendaires consécutifs d'absence justifiée : 3,40 € (repas) ou 8,50 € (internat) par jour ouvré.

03. ÉTUDE OU GARDERIE MENSUELLE (SUR 10 MOIS)

1 jour / semaine	15,50 €
2 jours / semaine	31,00 €
3 jours / semaine	46,50 €
4 jours / semaine	62,00 €
Tarif unique	5,00 € / jour

04. COTISATIONS & INSCRIPTIONS MENSUELLE (SUR 10 MOIS)

PÔLE CULTUREL COLLÈGE
0,50 €

PÔLE CULTUREL LYCÉE
1,50 €

A.P.E.L. (PAR FAMILLE)
1,7 €
FACULTATIVE

ASSURANCE SCOLAIRE
0,85 €
FACULTATIVE

LES FORFAITS MENSUELS SONT DÛS POUR TOUT MOIS COMMENCÉ, SANS POSSIBILITÉ DE REMBOURSEMENT AU PRORATA DES JOURS DE PRÉSENCE.

INFORMATIONS PRATIQUES

1 INSCRIPTIONS / RÉINSCRIPTIONS

- Première demande : 50 € de frais de dossier à régler sur Ecole Directe.
- Réinscription 2026/2027 : Acompte de 80 € (externe/DP) ou 500 € (interne) prélevé en juin 2026.
- Cet acompte n'est pas remboursé en cas de désistement ou si l'élève quitte l'établissement en cours d'année.

GESTIONNAIRES RÉINSCRIPTIONS :

PAULINE LEBLOND pauline.leblond@ac-normandie.fr

FLORIAN HACQUEVILLE-MATHI florian.hacqueville-mathi@ac-normandie.fr

2 FACTURATION & RÈGLEMENTS

Les factures sont établies fin septembre. Le règlement s'effectue par prélèvements mensuels d'octobre 2026 à juillet 2027 entre le 1er et le 5ème jour ouvré du mois.

RESPONSABLE FACTURATION :

ANAÏS BOUTIGNY anaïs.boutigny@laprovidence-nicolasbarre.fr

3 AIDES & BOURSES SCOLAIRES

Le collège et le lycée sont habilités à recevoir les élèves boursiers de l'Éducation Nationale.

GESTIONNAIRE BOURSES :

KARINE PERRIER karine.perrier@ac-normandie.fr

SIMULATEUR
Vos Tarifs



DIRECTION ÉCOLE
Mme Elise PLANTEC
0762041f@ac-normandie.fr

DIRECTION COLLÈGE
Mme Anne-Sophie DUMOUCHEL
0762565a@ac-normandie.fr

DIRECTION LYCÉE
Mme Anne-Marie DONA
0761713z@ac-normandie.fr

LIGNE DIRECTE STANDARD 02.32.86.50.90